

N/REF : 16/03/2026 10H27 C:265113 I:36897
V/REF : TEL
V/Email reçu le Lundi 16/03/2026 a 10H27

SELON DEVIS N° 6020029

BUYSE SARAH

**11 IMPASSE DES HIRONDELLES
38760 VARCES ALLIERES ET Riset**

IMMEUBLE : HIRONDELLES
11 IMPASSE DES HIRONDELLES
38760 VARCES LES ALLIERES

St Martin-H, le 26 Mars 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 11 IMPASSE DES HIRONDELLES - VARCES - MME BUYSE SARAH
0670899016

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 6020029 du 24/02/2026 d un montant de
260€ HT

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur pompe(s) de fosse de relevage

MISE EN PLACE DU MATERIEL
POMPAGE ET NETTOYAGE DU POSTE DE RELEVAGE
EVACUATION DES DECHETS
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT DES POMPES ET CONTROLE DE L'ISOLEMENT

LE 24/03/2026 A 13H00
NETTOYAGE ET ENTRETIEN DU POSTE DE RELEVAGE EAUX USÉES
NETTOYAGE DU FLOTTEUR
POMPAGE DU PUISARD ET DE LA POMPE DE RÉAMORÇAGE
POMPE REMISE EN EAU
VERIFICATION DU BON FONCTIONNEMENT OK

OBSERVATIONS : AB LCOMPTER Email envoyé le 24/03/26 a 15H53 _ OCCUPANT LOGEMENT

AS TT Email envoyé le 10/03/26 a 16H50 Mme S. BUYSE

FF LCOMPTER Email envoyé le 24/02/26 a 09H10 Mme S. BUYSE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Ff Nettoyage poste de relevage	260,00	260,00
	TOTAL H.T.		260,00
	T.V.A. a 10,00%		26,00
	TOTAL T.T.C.En EURO		286,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN